

[ORANGE] NÉGOCIATION SALARIALE 2025 : SECONDE PROPOSITION PATRONALE

La direction d'Orange SA fait évoluer sa proposition de budget salarial d'1,7% à 1,9% de la masse salariale. La direction peut et doit mieux faire pour reconnaître la contribution des salariés aux résultats du Groupe Orange. M La CFDT exige une augmentation collective pour toutes et tous. M La CFDT exige aussi un budget pour réduire les écarts de salaire :

« à travail égal, salaire égal ». M La CFDT exige également un budget pour l'évolution professionnelle des femmes : sur le sujet, la direction veut jeter l'éponge, alors même que des Parcours Professionnels spécifiques aux femmes vont se négocier avec la direction de l'Inclusion et de la Diversité ! M La CFDT exige enfin des mesures qualitatives.

La CFDT exige la plus grande transparence sur la mécanique d'utilisation du budget salarial : du National vers les Établissements Distincts, puis vers les Unités Opérationnelles.

La CFDT exige que les décisions d'augmentation :

- soient étayées sur des critères clairs, vérifiables, non sexistes et opposables ;
- donnent lieu à un entretien avec le manager ;
- et fassent l'objet d'une formalisation par mail ou par courrier.

Les budgets "Egalité professionnelle" ont baissé de 85% entre 2023 et 2024 et la direction n'envisage pas de les rééquilibrer en 2025.

BENCHMARK

Le cabinet Willis Towers Watson, que la direction des ressources humaines (DRH) semble chérir puisqu'elle considère qu'il mesure au mieux les salaires du marché, a interrogé 1022 entreprises. Ce cabinet prévoit pour 2025 une augmentation salariale de 3,5 % (elle était de 3,8 % en 2024). La DRH d'Orange est loin du compte : 3% en moyenne en 2024 et seulement 1,9% proposés pour 2025. Il est intéressant de constater que ce cabinet prévoit également une augmentation moyenne de 4,1% en 2025 dans les économies « occidentales », avec notamment : +3,7% en Allemagne, +3,9% au Royaume-Uni, +3,7% aux États-Unis, +3,6% au Canada, +4,6% en Chine...

Pour la CFDT, la direction d'Orange SA peut donc faire beaucoup mieux !

pouce en bas

La CFDT dénonce les propositions de la direction :
90% des salariés (hors AFO classes I et II) ne
bénéficient d'aucune mesure collective. Au regard de
l'augmentation des prix sur la période 2020-2024
(+15%), c'est inacceptable !

900 €
850 €
800 €
750 €
700 €
650 €
600 €
550 €
500 €
450 €
400 €
350 €
300 €
250 €
200 €
150 €
100 €
50 €
0 €

350 €

500 €

0 €

0 €

**Salaires ≤
33 000 €**

**Salaires >
33 000€**

**Salaires ≤
33 000 €**

**Salaires >
33 000€**

Séance 1

Séance 2

Séance 3

Documents

[\[ORANGE\] NÉGOCIATION SALARIALE 2025 : SECONDE PROPOSITION PATRONALE](#)